



*Décisions prises dans le cadre de la
délégation accordée au maire par le
Conseil Municipal
(Délibération du 08 juin 2026)*

- Décision n° 1 de retenir ATEMPORELLE 117 bis rue A. Briand à Parthenay (79200) pour établir une étude documentaire et une étude du bâti de l'Hôtel de Puissaye, pour un montant de 19 927.60 € HT soit 23 913.12 € TTC.
- Décision n° 2 de retenir BIOMASSE NORMANDIE, 18 rue d'Armor à Caen (14000) pour une mission d'accompagnement à la rédaction d'un rapport sur le principe du mode de gestion du service public réseau de chaleur pour un montant de 2125 € HT soit 2550 € TTC
- Décision n° 3 de mettre gratuitement à disposition de l'association Mémoires de Mortagne, à compter du 1^{er} janvier 2026, 2 bureaux situés à l'étage de l'Hôtel de Ville.
- Décision n° 4 de retenir PERCHE INFO pour le renouvellement du crédit d'heures pour les prestations d'assistance et de téléassistance sur plusieurs sites (Mairie, Police, Médiathèque, Espace France Services, Salle archives du tribunal et marché couvert) pour un an renouvelable, pour un montant forfaitaire total 4 320 € TTC
- Décision n° 5 d'accepter la proposition d'ELAIRGIE pour la fourniture et la pose d'un radiateur pour équiper un bureau situé dans l'enceinte de la médiathèque pour un montant total de 959.50 € HT soit 1151.40 € TTC.
- Décision n° 6 de retenir PERCHE INFO pour l'installation d'un routeur et la mise en place du Wifi dans le tribunal pour un montant de 588.48 € HT soit 706,18 € TTC.
- Décision n° 7 de retenir PERCHE INFO pour la fourniture et l'installation d'un ordinateur HP Probook d'une station d'accueil et d'un écran Led pour un montant de 1 790.84 € HT soit 2 149.01 € TTC.
- Décision n° 8 d'acquérir une perceuse à colonne auprès de Legallais SAS, pour un montant de 885.69 € HT soit 1 062.83 € TTC.
- Décision n° 9 de retenir PERCHE INFO pour la fourniture et l'installation d'un ordinateur HP Renew Zbook d'une station d'accueil et d'un écran Led pour un montant de 2 242.50 € HT soit 2 931 € TTC.

- Décision n° 10 de retenir PERCHE INFO pour la fourniture et l'installation d'un serveur pour un montant de 37 285 € HT soit 44 742 € TTC.
- Décision n° 11 de retenir PERCHE INFO pour la fourniture et l'installation d'un onduleur « sauvegarde » pour un montant de 3 943.33 € HT soit 4732€ TTC.
- Décision n° 12 de signer l'Agence Départementale d'Ingénierie pour la commande d'une étude préliminaire pour l'aménagement d'une vélorue pour 3 552 € TTC.
- Décision n° 13 d'accepter la proposition de la Fabrique des signes, 1 rue de Strasbourg à Cherbourg 50130 pour l'anoxie statique de 30 objets des collections du musée pour un montant total de 838.89 € HT.
- Décision n° 14 de signer un contrat « Confort » avec Urgence Secours Equipement pour une durée de 4 ans pour 2 défibrillateurs (installés en mairie et aux vestiaires du foot) pour un montant total annuel de 168 €.
- Décision n° 15 D'attribution des lots suite à la commission d'appel d'offres pour la création de deux padels couverts (lot 1 Demo TP, lot 2 SMC2 - couverture, Lot 3 Technifense - structure)
- Décision n°16 de signer le devis présenté par DEMO TP pour les travaux de démolition des murs et toitures du bâtiment et la démolition du portail et des murs de clôture du bâtiment sis 7 rue Ferdinand de Boyères (parcelle AH 492) pour un montant de 14 017.50 € HT soit 16 821 € TTC
- Décision n° 17 de retenir le cabinet BMAP pour une mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'urgence de mise en sécurité de l'église pour un montant total de 5 640 € HT.
- Décision n° 18 d'accepter de régler la prestation de M. L. Lecomte pour un montant 522.64 € correspondant aux droits d'auteur dans le cadre de sa prestation à la Médiathèque.
- Décision n° 19 de signer l'avenant n° 1 au marché n° 20260001 - lot D - Platerie – Cloisons avec LESSINGER pour la plus-value pour l'installation de placards pour 4 856.07 € HT soit 5 827.28 € TTC
- Décision n° 20 de signer l'avenant n° 1 au marché n° 20260002 - lot K - Chauffage - Ventilation – Plomberie avec ELAIRGIE pour le remplacement de panneaux rayonnants standards par des panneaux acoustiques pour un montant de 3 115 € HT.
- Décision n°21 Décision modificative n° 2026-02 - Ouverture de crédits sur l'opération « Rénovation énergétique des bâtiments » à hauteur de 921.07 € afin de régler la note d'honoraires du maître d'œuvre Archi-Triad.

- Décision n° 22 Décision modificative N° 2026-03 - Ajustement de crédits sur l'opération « Véhicule » à hauteur de **2 760 €** afin de régler l'achat d'une remorque pour les services techniques. (Devis Perche Loisel pour un montant total de 9700.00 € HT soit 11 640.00 € TTC)
- Décision n°23 de signer l'avenant n° 1 au marché n° 20260004 - lot N - Electricité - avec les Ets Lafitte pour les travaux d'installation électrique supplémentaire (luminaires, bloc de secours, alimentation VMC) pour un montant de 3 508.60 € HT soit 4210.32 € TTC.